

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz

Séance du 1^{er} octobre 2009

Présidence : Jean - François MEYLAN, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 4/2009 relatif à l'adoption de l'arrêté d'imposition 2010 de la Commune de La Sarraz,
- ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'accepter l'arrêté d'imposition 2010 de la Commune de La Sarraz, modifié par un amendement à savoir :
art. 10 bis : exemption des sociétés locales ó ajout de « Exceptions : sociétés locales »

Ainsi délibéré en séance du 1^{er} octobre 2009

Le Président :

Jean-François Meylan

la secrétaire :

Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire
